



COP21 PARIS DÉCEMBRE 2015

UN ARBRE POUR LE CLIMAT !

ENSEMBLE, PLANTONS DES ARBRES
POUR LE CLIMAT ET LA BIODIVERSITÉ EN FRANCE

Après la révolution des droits de l'homme, les communes de France ont planté les *arbres de la Liberté*. À l'occasion de la COP21, nous espérons la révolution des droits de la planète et souhaitons planter les *arbres du climat*.

Les 36 700 communes de France sont appelées à planter, de préférence dans une école, un arbre d'une essence locale, qui symbolise l'engagement de la collectivité et des citoyens dans la lutte contre le dérèglement climatique.



Allain Bougrain Dubourg
Président de la LPO



Jacques Rocher
Président d'honneur
de la Fondation
Yves Rocher-Institut de France
Maire de La Gacilly



François Baroin
Président de l'Association
des maires de France (AMF)



PARIS 2015

Du **30 novembre au 11 décembre 2015**, la France accueillera et présidera la vingt-et-unième Conférence des parties de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques de 2015 (COP21).

Un rendez-vous universel à la fois incontournable et déterminant pour l'avenir de notre planète !

L'objectif de cet événement mondial réunissant les dirigeants politiques de 196 pays signataires de la **Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques** vise à adopter un nouvel accord de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Un enjeu d'autant plus vital que le réchauffement climatique menace l'ensemble de notre système : bouleversements météorologiques, hausse du niveau de la mer, aggravation des famines, disparition de 20 à 30 % des espèces...

Pour éviter de tels impacts, les experts du GIEC rappellent qu'il est impératif de limiter la hausse globale des températures à +2°C d'ici à 2100.

Cet événement, baptisé aussi « **Paris 2015** » prendra place sur le site Paris Le Bourget. Outre les délégations officielles, il accueillera la société civile et les médias, composantes essentielles du succès de la conférence.

Et ce n'est pas tout ! Un dispositif dédié à l'accueil et la mise en valeur d'initiatives de la société civile sera mis en place parallèlement à la conférence.

Cet espace d'échanges aura vocation à accueillir les milliers de représentants de la société civile et plus largement le grand public sensibilisé aux questions du dérèglement climatique.

Mais, au delà de « Paris 2015 », c'est toute la France qui doit se mobiliser.

POURQUOI PLANTER UN ARBRE ?

L'arbre est le symbole de la biodiversité.

Son tronc, ses branches, ses feuilles, ses fleurs, ses fruits présentent une multitude de niches potentielles que la faune et la flore pourront coloniser.

Cette biodiversité est aujourd'hui plus que menacée.

Les causes sont multiples : fragmentation, disparition ou dégradation progressive des milieux naturels et des habitats, surexploitation des ressources, pollution de l'eau, de l'air ou des sols, introduction d'espèces étrangères invasives, dérèglement climatique... **Si l'arbre est victime du réchauffement, il est aussi une réponse en captant le carbone.**

L'opération « Un arbre pour le climat ! » est avant tout une action citoyenne, qui a pour ambition de rassembler un maximum de citoyens autour d'une cause qui nous concerne tous.

MOBILISONS NOUS !

L'Opération « Un arbre pour le climat ! » vise à déployer un dispositif de mobilisation des communes de France, de recueil des engagements et de valorisation des plantations tout au long des mois précédents la COP21. Un point d'orgue est prévu le mercredi 25 novembre, jour de la Sainte Catherine, (car « À la Sainte Catherine, tout bois prend racines »).



« Un arbre pour le climat ! » vise trois objectifs :

- **Appeler les citoyens** à afficher leur engagement contre le changement climatique en se rapprochant de leur commune.
- **Solliciter les communes** à créer un événement rassembleur (autour de la plantation d'un arbre du climat).
- **Rendre compte des engagements** pris par chacun et participer à la mobilisation de la France autour du gouvernement à l'horizon de la COP21.

www.unarbrepourleclimat.fr

ILS PARRAINENT « UN ARBRE POUR LE CLIMAT ! »



Mélanie Laurent

Actrice, réalisatrice, chanteuse, Mélanie Laurent est engagée depuis plusieurs années auprès d'ONG avec qui elle s'est beaucoup impliquée contre la surpêche et la déforestation. Elle a plaidé récemment aux Philippines contre le réchauffement climatique et est co-réalisatrice du film «Demain» (sortie Décembre 2015).



Alain Baraton

Responsable du Domaine national de Trianon, du Grand Parc du château de Versailles depuis 1982 et du domaine de Marly, Alain Baraton est l'un des plus emblématiques jardiniers de France.



AGIR pour la BIODIVERSITÉ

Créée en 1912 pour mettre un terme au massacre du macareux moine en Bretagne, la LPO a été reconnue d'utilité publique en 1986 et a fêté son centenaire en 2012.

Forte de ses 46 000 membres, 5 000 bénévoles actifs et 400 salariés sur le territoire national et son réseau d'associations locales actives dans 79 départements, la LPO est aujourd'hui la première association de protection de la nature en France.

Présidée par Allain Bougrain Dubourg, elle agit au quotidien pour la sauvegarde de la biodiversité, à partir de sa vocation de protection des oiseaux. La LPO contribue également à une dynamique mondiale à travers le réseau BirdLife International (120 pays, 2,8 millions d'adhérents dans le monde), dont elle est le partenaire officiel en France.



YVES ROCHER FONDATION
SOUS L'ÉGIDE DE L'INSTITUT DE FRANCE

Depuis sa création, il y a près de 25 ans, la Fondation Yves Rocher, présidée par Jacques Rocher, a l'intime conviction du lien entre la biodiversité et le climat. Pionnière d'une écologie humaniste et universelle, elle s'engage pour une empreinte positive pour la planète via des programmes terrain d'action de protection de l'environnement.

Les 325 lauréates du Prix Terre de Femmes, les 22 ans de soutien pour l'expertise botanique, les 50 pays sur lesquels se déploient ces actions et les centaines de milliers de soutiens sont plus que des résultats, ce sont bien des appels à poursuivre, à rêver, à partager. Parce que l'arbre est essentiel à la vie, la Fondation Yves Rocher s'engage à planter 50 millions d'arbres dans 27 pays d'ici fin 2015. Avec la communauté des planteurs, partout dans le monde, c'est le pari de la biodiversité.



La proximité, c'est notre force.

Créée en 1907, reconnue d'utilité publique dès 1933, l'AMF sa légitimité, et donc sa force, de ses 35 856 adhérents, dont 34 517 maires et 1 339 présidents d'EPCI, ainsi que d'un réseau de 101 associations départementales.

L'AMF œuvre quotidiennement pour que ses adhérents disposent des moyens juridiques, techniques et financiers suffisants pour assurer leurs missions, au bénéfice des citoyens et dans le sens d'un développement durable de leur territoire. La préservation du climat comme celle des ressources naturelles est un enjeu majeur pour l'avenir des territoires et des générations futures. C'est ce message que l'AMF souhaite traduire à travers l'opération « un arbre pour le climat ! ».

Avec le concours de



L'association Les Eco Maires a été créée en 1989 à l'initiative d'une cinquantaine d'élus, afin de réunir les collectivités qui font des politiques environnementales et de développement durable une priorité de leurs mandats. Fédérant près de 1900 collectivités partenaires et adhérentes, les Eco Maires mutualisent et diffusent les expériences innovantes et les bonnes pratiques en matière de protection de l'environnement.

Soucieuse également de partager les modèles émergents en matière environnementale et de répondre aux attentes de son réseau sensible à la coopération décentralisée, l'Association a initié depuis trois ans un Programme Eco Maires Afrique au Sénégal qui est à l'origine de l'opération « une maison un arbre » qui consiste, avec les élus et les populations, à reboiser à la fois les espaces urbains et les espaces ruraux. Aujourd'hui, l'Association est le réseau des territoires durables et de la transition écologique.



Et en partenariat avec Cité Verte : démarche citoyenne européenne qui vise à faire de la cité, un espace de mieux vivre ensemble, où le végétal assure aux citoyens des bienfaits en termes de qualité de vie, de santé et de protection environnementale

Sous le parrainage de



Retrouvez l'ensemble du dispositif sur
www.unarbrepourleclimat.fr